

Macaron antipollution: une usine à gaz

L'invitée

Nathalie Hardyn*



Avec fierté, le Conseil d'État a annoncé début novembre que Genève serait le premier canton suisse à copier le macaron français Crit'air, rebaptisé «Stick'AIR».

La CCIG dénonce une mesure démagogique et inefficace. Depuis que l'on mesure la pollution de l'air, sa qualité n'a cessé de s'améliorer. Ces trente dernières années, en Suisse, les émissions d'oxydes d'azote (NOx) ont diminué de 60%, celles de particules fines de 50% et celles de dioxyde de soufre (SO2) de 90%.

Lors du processus parlementaire, les milieux économiques et automobiles ont tenté de démontrer que ce macaron, dont la légalité est par ailleurs contestée, n'était pas une mesure efficace pour lutter contre les épisodes de smog. En vain.

Trop heureux de se donner une image verte sur le dos des automobilistes pendulaires, le parlement genevois, exception faite du PLR et de l'UDC, a adopté le projet de loi présenté par le Conseil d'État.

Genève est donc en train de mettre sur pied une de ces usines à gaz dont elle a le secret pour un résultat dont on parie qu'il sera nul. En effet, le canton possède déjà un dispositif permettant la restriction temporaire de la circulation motorisée en cas de pic de pollution de l'air. Ce dispositif prévoit même un arsenal de mesures plus sévères que les autres cantons suisses: circulation alternée sur tout le territoire du canton, suspension des restrictions à la durée du stationnement, fermeture de la bretelle autoroutière à l'échan-

geur du Vengeron, TPG gratuits, etc.

La circulation alternée n'a cependant jamais été activée, car les seuils de déclenchement n'ont jamais été atteints. Et pourtant, nos normes antipollution sont plus strictes que les normes européennes et même que les recommandations de l'OMS.

Quel effet l'interdiction de circulation d'une minorité de véhicules au centre de l'agglomération - un périmètre très restreint par rapport à la surface du canton - aura-t-elle sur la pollution ? Aucun. Surtout que, dans cette zone, les chauffages des immeubles sont bien davantage responsables des émissions de

«Trop heureux de se donner une image verte, le parlement genevois a adopté le projet de loi»

particules fines que les voitures. Avec ce genre de mesures, nos politiques se donnent tout simplement bonne conscience sur le dos du bouc émissaire à la mode: l'automobiliste.

D'ailleurs, tant la Confédération que la quasi-totalité des cantons s'opposent à la création de ce type de zones à émissions réduites, leur rapport coût-efficacité étant mauvais. Si l'on voulait véritablement accélérer le renouvellement du parc automobile, il vaudrait mieux fixer des incitations dans l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur.

* Directrice du département politique de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève**